



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE  
DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE  
Arrondissement : Muret

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU PRESIDENT  
N° 2021 03

**Objet : Vente d'un tractopelle Renault à Monsieur Henri DEVIC**

Le Président de la Communauté de Communes du Volvestre :

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DE\_008\_2020 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président ;

Considérant qu'il y a lieu de mettre en vente divers matériels inutilisés par la Communauté de Communes du Volvestre ;

Vu les estimations faites par le service Bâti sécurité de la communauté ;

Considérant la demande d'achat de Monsieur Henri DEVIC ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> : Approbation de la vente à Monsieur Henri DEVIC**

D'approuver la vente à Monsieur Henri DEVIC du matériel Tractopelle Renault 782-4 en l'état, non roulant pour pièces, au prix de cinq cents euros TTC.

**Article 2 : Exécution**

Madame la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes du Volvestre est chargée de l'exécution de la présente décision.

Inscription au registre.  
Pour copie conforme.

A Carbone, le 04 février 2021

Le Président,

Denis TURREL



« La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois  
68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse Cedex 7 »

Haute garonne  
Date de reception de l'AR: 08/02/2021  
031-200066819-AU\_005\_2021-AU